Luxembourg, le 23 juillet 2024

Communiqué de presse

**Détournement de fonds : trois priorités pour Caritas Luxembourg**

**Après l’inculpation d’une personne dans le cadre de l’instruction ouverte à la suite de la plainte de la direction générale en rapport avec le détournement de fonds dont elle a été victime, Caritas Luxembourg travaille activement sur des solutions afin d’assurer la continuité de ses activités. Trois priorités sont à l’ordre du jour : continuer à rassurer son personnel, comprendre les défaillances qui ont permis un tel acte malveillant et rapidement subvenir aux besoins de l’association.**

Après l’annonce, vendredi, de son dépôt de plainte pour détournements de fonds d’un montant estimé à 61 millions d’euros, Caritas Luxembourg a reçu de nombreux messages de solidarité et de soutien de la part d’institutions, de sociétés privées et de personnes individuelles. L’association, qui continue à s’investir sereinement et pleinement dans le suivi de sa mission – le soutien des personnes les plus démunies – cherche désormais des solutions pour assurer la poursuite de ses activités. Une liste de priorités a ainsi été dressée et la première d’entre elles concerne les collaborateurs de Caritas Luxembourg.

C’est face à 310 personnes – sur le total de près de 500 employés que compte Caritas Luxembourg tant ici, au Grand-Duché, qu’ailleurs dans le monde – que des membres du conseil d’administration et de la direction générale, se sont exprimés ce lundi matin. « *Nous tenons à rassurer notre personnel qui est très secoué par ces récentes annonces. Nous avons mis en place des solutions d’accompagnement psychologique pour les membres qui souhaiteraient en bénéficier durant cette période. Caritas Internationalis et Caritas Europa nous ont également proposé leur soutien dans ce contexte* », annonce Marc Crochet, directeur général.

Dès cette semaine, Caritas Luxembourg pourra compter sur l’appui d’une société d’audit qui s’est portée volontaire pour vérifier les procédures financières, déceler et changer ce qui, au niveau technique et/ou humain, a pu être défaillant. Des éléments qui permettront sans doute de mieux comprendre comment un détournement de cette envergure, et sur une période de près de six mois, a été possible. Car les pertes financières englobent à la fois des virements effectués depuis les comptes et les réserves de Caritas Luxembourg, mais aussi des lignes de crédit, donc des fonds dont elle ne disposait pas en réalité.

Des discussions ont donc également été entamées d’une part avec les banques, d’autre part avec le Gouvernement luxembourgeois. Il s’agira de négocier avec les banques afin de subvenir aux besoins financiers de Caritas Luxembourg à court terme, et ce en attendant des solutions plus globales. Le Gouvernement, qui a fermement condamné le détournement de fonds, tente quant à lui d’identifier des solutions qui peuvent assurer la continuité des activités en faveur des personnes les plus démunies au Luxembourg.

« *Comme une enquête est en cours, nous respectons le secret de l’instruction. Nous collaborons pleinement avec la justice afin que les investigations avancent au mieux et nous constatons qu’une inculpation a eu lieu. Mais nous devons nous concentrer maintenant sur la poursuite de nos activités sur le terrain »,* rappelle Marc Crochet, directeur général.

À court terme, les activités menées par Caritas Luxembourg se poursuivront donc, et les personnes dans le besoin, dépendantes de l’aide de l’organisation, peuvent continuer à compter sur son soutien.

**Contact presse** : communication@caritas.lu